

Niveau d'enjeu de conservation de la faune en Nouvelle-Aquitaine

INDICATEURS
Nouvelle-Aquitaine

Pour comprendre

L'évaluation du niveau d'enjeu de conservation des espèces animales est coordonnée au niveau régional par l'**Observatoire FAUNA**, appuyé par un collectif d'experts naturalistes.

La méthode d'évaluation s'inspire des travaux menés par le Muséum National d'Histoire Naturelle en 2013.

Chaque espèce est caractérisée selon **deux critères** :

- le **risque d'extinction**, à partir du statut de l'espèce sur les Listes Rouges régionales et françaises (en danger critique / en danger / vulnérable / quasi menacée / préoccupation mineure) ;
- la **responsabilité du territoire régional** dans la conservation de l'espèce, en comparant l'aire de distribution de l'espèce en Nouvelle-Aquitaine par rapport à sa distribution en France métropolitaine.

Le croisement de ces deux critères permet de déterminer le niveau d'enjeu de l'espèce.

5 niveaux d'enjeux ont été retenus : majeur / très fort / fort / notable / modéré.

L'indicateur correspond au nombre d'espèces animales présentant un enjeu de conservation majeur, très fort ou fort en Nouvelle-Aquitaine.

Repères

Niveau d'enjeu de conservation de la faune en Nouvelle-Aquitaine

185 espèces animales à enjeu majeur, très fort ou fort

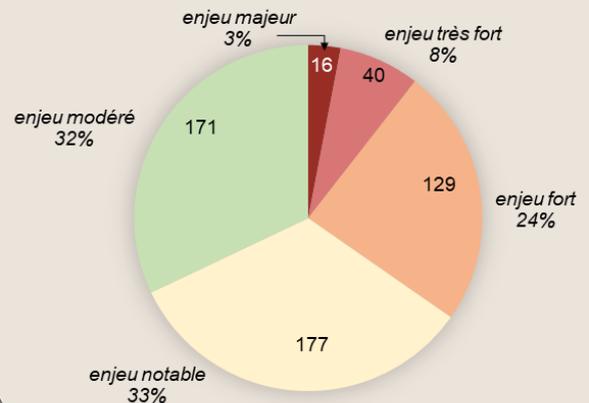
648 espèces étudiées dont :

533 espèces évaluées car le niveau de connaissances sur leur état de conservation régional est estimé suffisant

74 espèces non évaluées car elles ont disparu de la région, ne s'y sont pas encore établies, ou ont été introduites par l'être humain.

41 espèces non évaluées par manque de connaissances

Niveau d'enjeu de conservation de la faune
Nouvelle-Aquitaine – 2020
pour 533 espèces (amphibiens, reptiles, chauves-souris, autres mammifères terrestres, oiseaux nicheurs, libellules, papillons de jour)



Enjeux

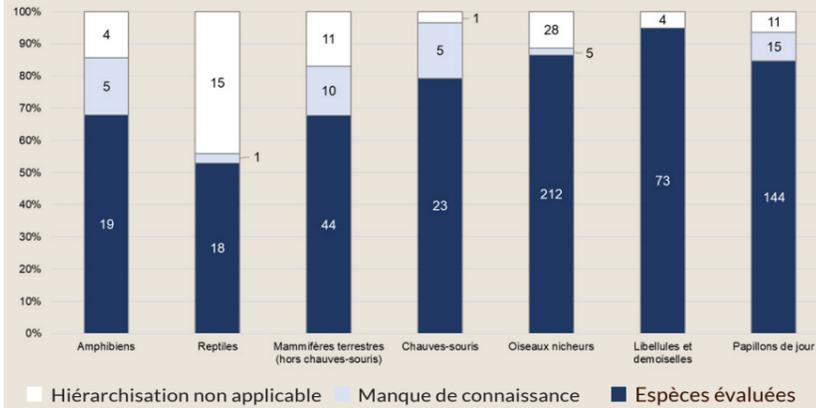
S'il est primordial de préserver toutes les espèces (raisons éthiques, relations d'interdépendance entre elles, ...), les politiques publiques régionales ont besoin d'un cadre commun fixant les priorités de conservation. **Il ne s'agit pas de caractériser la valeur absolue de chaque espèce, mais d'apprécier l'urgence à agir pour sa préservation, à partir de critères scientifiques.**

Ainsi, la liste des espèces évaluées représente un **outil d'aide à la décision**. Par exemple, si la Bécassine des marais niche sur une commune, les acteurs du territoire pourront privilégier la préservation de son habitat par rapport à d'autres actions, en sachant qu'elle représente un enjeu très fort en Nouvelle-Aquitaine.

L'évaluation du niveau d'enjeu des espèces permet aussi de dresser un **bilan**, au moment de sa réalisation, **sur les connaissances disponibles**.

En savoir plus...

Nombre d'espèces évaluées et non évaluées Pour 7 groupes d'espèces - Nouvelle-Aquitaine - 2020



La connaissance est très variable d'un groupe à l'autre : 95 % des libellules et 87 % des oiseaux nicheurs ont pu être évalués, alors que seuls 68 % des amphibiens et des mammifères terrestres (hors chauves-souris) l'ont été. Seule la moitié (53 %) des reptiles a été évaluée mais cela n'est pas tant lié à un déficit de données qu'à un choix méthodologique car 15 des espèces considérées sont introduites et/ou présentes occasionnellement en Nouvelle-Aquitaine.

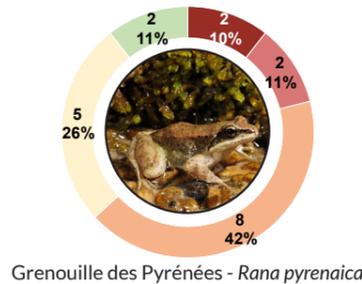
Tous groupes confondus, 35 % des espèces évaluées avec un niveau de connaissance suffisant présentent des enjeux importants (majeur, très fort ou fort). Les amphibiens (63 %) et les reptiles (56 %) comptent une part importante d'espèces à enjeux. En revanche, seuls 7 mammifères terrestres non volants (16 %) présentent des enjeux importants. Les autres groupes se situent entre ces deux extrêmes : 39 % des chauves-souris, 37 % des libellules et demoiselles, 35 % des oiseaux nicheurs et 32 % des papillons de jour sont des espèces à enjeu majeur, très fort ou fort.

Nombre d'espèces par niveau d'enjeu et pour chaque groupe taxonomique évalué

Amphibiens

19 espèces évaluées

12 espèces à enjeu majeur, très fort ou fort



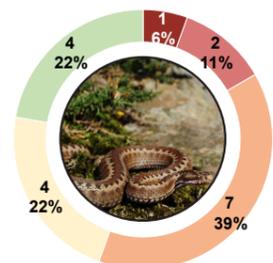
Rainette ibérique - *Hyla molleri*

Grenouille des Pyrénées - *Rana pyrenaica*

Reptiles

18 espèces évaluées

10 espèces à enjeu majeur, très fort ou fort



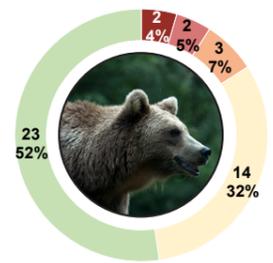
Lézard ocellé - *Timon lepidus*

Vipère de Séoane - *Vipera seoanei*

Mammifères terrestres (hors chauves-souris)

44 espèces évaluées

21 espèces à enjeu majeur, très fort ou fort



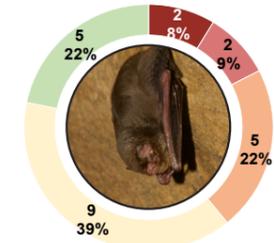
Vison d'Europe - *Mustela lutreola*

Ours brun - *Ursus arctos*

Chauves-souris

23 espèces évaluées

9 espèces à enjeu majeur, très fort ou fort



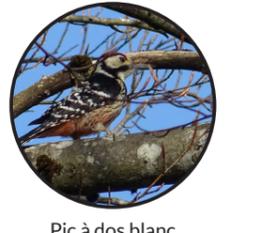
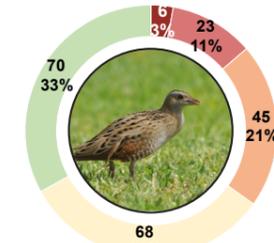
Grande noctule - *Nyctalus lasiopterus*

Minioptère de Schreibers - *Miniopterus schreibersii*

Oiseaux nicheurs

212 espèces évaluées

74 espèces à enjeu majeur, très fort ou fort



Pic à dos blanc
Dendrocopos leucotos

Râle des genêts - *Crex crex*



Gypaète barbu
Gypaetus barbatus



Bruant ortolan
Emberiza hortulana



Outarde canepetière
Tetrax tetrax

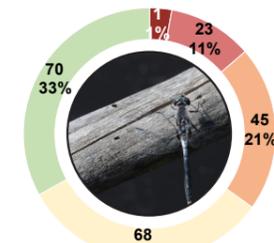


Gravelot à collier interrompu
Charadrius alexandrinus

Libellules et demoiselles

73 espèces évaluées

27 espèces à enjeu majeur, très fort ou fort



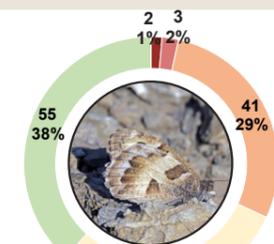
Cordulégastre bidenté
Cordulegaster bidentata

Leucorrhine à front blanc - *Leucorrhinia albifrons*

Papillons de jour

144 espèces évaluées

46 espèces à enjeu majeur, très fort ou fort

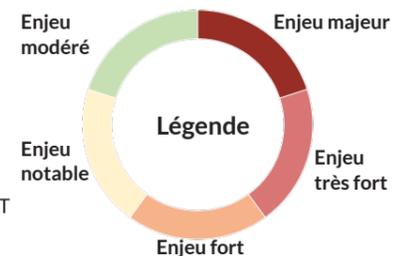


Azuré de la sanguisorbe
Phengaris teleius

Hermite - *Chazara briseis*

Toutes les photographies représentent des espèces à enjeu majeur à l'exception du Cordulégastre bidenté et du Lézard ocellé (enjeu très fort).

Crédits photos : Grenouille des Pyrénées © B. TRAPP / Rainette ibérique © F. SERRE-COLLET / Vipère de Séoane © B. TRAPP / Lézard ocellé © D. LEDUC / Ours brun © F. SALEIN / Vison d'Europe © J. STEINMETZ / Minioptère de Schreibers © T. CUYPERS / Grande noctule © lasiopterus01 / Pic à dos blanc © M. LECONTE / Râle des genêts © T. CUYPERS / Gravelot à collier interrompu © B. SCHERLER / Outarde canepetière © J. LAIGNEL / Bruant ortolan © J. LAIGNEL / Gypaète barbu © R. CLERC / Leucorrhine à front blanc © D. SOULET / Cordulégastre bidenté © G. BAILLEUX / Hermite © S. WROZA / Azuré de la sanguisorbe © I. VAN HALDER



Méthode

FORMULE DE CALCUL DE L'INDICATEUR

Nombre d'espèces à enjeu majeur + nombre d'espèces à enjeu très fort + nombre d'espèces à enjeu fort

LES DONNÉES

> **Sources** : Référentiel de hiérarchisation des enjeux de conservation sur la faune sauvage de Nouvelle-Aquitaine (décembre 2020), coordonné par l'Observatoire FAUNA avec des structures partenaires: CEN Nouvelle-Aquitaine / Cistude Nature / Groupe Chiroptères Aquitaine / Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres / Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin / Ligue de Protection des Oiseaux France / Poitou-Charentes Nature / Société Entomologique du Limousin / Société Limousine d'Odonatologie.

Ce référentiel s'appuie sur les données « faune » du système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel de Nouvelle-Aquitaine (259 contributeurs au 24/11/2021).

> **Fréquence d'actualisation** : Irrégulière, en fonction de l'évaluation de nouveaux groupes d'espèces ou d'une réévaluation pour prendre en compte l'évolution des Listes Rouges et des distributions d'espèces.

LIMITES DE L'INDICATEUR

Le nombre d'espèces à enjeu majeur, très fort ou fort est largement sous-estimé car de nombreux groupes d'espèces n'ont pas été évalués, soit par manque de connaissances, soit parce qu'ils n'ont pas encore été ciblés par le programme d'étude. C'est notamment le cas des espèces aquatiques et marines, et de la plupart des invertébrés (coléoptères, abeilles, criquets, sauterelles, escargots, araignées, crustacés, ...).

En se fondant uniquement sur deux critères d'évaluation (statut de menace sur les Listes Rouges et responsabilité régionale), le niveau d'enjeu d'une espèce peut être surestimé ou sous-estimé. C'est pourquoi un collectif d'experts naturalistes et scientifiques peut préciser le niveau d'enjeu des espèces, soit en les « surclassant » (populations ou habitats de l'espèce en forte régression, présence d'une sous-espèce particulière dans la région, populations isolées donc très fragiles...), soit en les « déclassant » (pondération du critère de vulnérabilité ou de responsabilité). Néanmoins, ces ajustements peuvent comporter des biais d'expertise.

La hiérarchisation des enjeux de conservation peut amener les acteurs du territoire à privilégier la préservation des espèces à enjeu majeur ou très fort au détriment d'espèces à enjeu modéré, et justifier ainsi une atteinte à la biodiversité. Par exemple, une collectivité qui souhaite construire un hôpital peut être tentée de détruire une zone humide fréquentée par l'Anax empereur (libellule à enjeu modéré) plutôt que sur une autre zone humide où vit le Sympétrum noir (libellule à enjeu fort). Pourtant, la destruction de l'habitat de l'Anax empereur a aussi des conséquences négatives : atteinte aux continuités de zones humides, perte d'un habitat de faible surface en Nouvelle-Aquitaine, perte de services écosystémiques, ... Pour diagnostiquer les enjeux de biodiversité dans une zone, il faut donc considérer bien plus d'éléments que la liste des espèces présentes et leur niveau d'enjeu de conservation à l'échelle régionale.

Cette fiche indicateur a été rédigée, mise en page et illustrée par l'ARBNA à partir de données et d'informations fournies par l'Observatoire de la faune sauvage de Nouvelle-Aquitaine (FAUNA)

Contacts ARB NA

 biodiversite@arb-na.fr

 05 49 49 61 00

 biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr

Contacts FAUNA

contact@fauna.fr 

05 40 00 88 95 

observatoire-fauna.fr 

Les données utilisées pour réaliser cette fiche, sont issues d'un réseau d'acteurs de 281 acteurs, au 20/09/2022, contribuant au partage de données d'observation en Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du Système d'Information de l'inventaire du patrimoine naturel (SINP) consultable sur <https://observatoire-fauna.fr/contributeurs>.

Action financée par :



RÉGION Nouvelle-Aquitaine

avec le soutien de :

